

Licence Professionnelle

Industries pharmaceutiques,
cosmétologiques et de santé :
gestion, production et valorisation

Parcours Conseiller spécialisé en
herboristerie et produits de
santé à base de plantes (CSHPSP)

+ Contrat d'apprentissage + Contrat de professionnalisation

**ÉCOLE UNIVERSITAIRE
DE PREMIER CYCLE
PARIS-SACLAY**

Objectifs de la formation

- + Le parcours CSHPSP concerne le domaine de l'herboristerie, secteur actuellement en plein essor et qui demande des personnes spécialisées dans la connaissance, le conseil et la vente des produits de bien-être /santé à base de plantes, de statut généralement non médicamenteux.
- + Ce parcours présente plusieurs points communs avec les trois autres parcours de la mention, à savoir des connaissances relatives à la production, au contrôle de l'identité des matières premières et des produits finis, à la réglementation de la production, de la transformation et de la commercialisation, ainsi qu'au conseil au client.

Compétences

Le conseiller spécialisé en herboristerie et produits à base de plantes sera capable de :

- + Assurer des activités d'approvisionnement, de référencement, de gestion des stocks, assurer la traçabilité et vérifier la conformité des produits.
- + Gérer et dynamiser un rayon herboristerie.
- + Transformer les plantes, réaliser des préparations (à base de plantes, d'huiles essentielles), conditionner et mettre en place un système qualité.
- + Etablir un plan promotionnel des ventes et effectuer une mise en valeur commerciale.
- + Effectuer des déclarations de mise sur le marché.
- + Assurer des missions de conseil et de vente (plantes, mélanges de plantes, produits à base de plantes dont huiles essentielles).
- + Positionner le conseil de manière adaptée au champ d'activité.
- + Conseiller la clientèle dans le domaine de l'Aromathérapie.
- + Anticiper et identifier les effets indésirables des produits à base de plantes, assurer des déclarations aux systèmes de vigilance.
- + Identifier les plantes médicinales ou toxiques fraîches et sèches.

Admission

Public visé

La formation est ouverte aux :

- + Titulaires d'un BP préparateur en pharmacie + Validation d'Acquis Professionnels (VAP).
- + Titulaires d'un bac +2 (120 ECTS) : L2 SV (Sciences pour la santé), BTS diététique, Nutrition, DUT Chimie ou tout autre diplôme équivalent.

Pré-requis

- + Anatomie, physiologie humaine (grandes fonctions).
- + Biochimie.
- + Notions de base en chimie.

Modalités de candidature

- + Fiche de préinscription à renseigner sur le site du CFPP : <https://cfpp.org/> .
- + Dossier de candidature à télécharger sur le site internet de la faculté de pharmacie puis à envoyer à Diak Bathily (diak.bathily@cfpp.org) et à Marie-Michelle Carinci (marie-michelle.carinci@universite-paris-saclay.fr).
- + Sélection sur examen du dossier de candidature puis entretien de motivation.



Organisation des enseignements

Durée de la formation

+ La formation est organisée en 14 semaines de 35 heures réparties sur les deux semestres, avec une alternance d'une semaine de formation et de deux semaines en entreprise - et une période de neuf semaines consécutives en entreprise en juillet-août.

Organisation des cours

Divers intervenants forment les étudiants de cette formation : universitaires spécialisés, acteurs institutionnels (ANSM, Anses, DGCCRF...), pharmaciens experts, professionnels de l'herboristerie, de la phytothérapie, cultivateurs et cueilleurs...

L'objectif est de comprendre et d'exploiter les connaissances et compétences acquises au cours des enseignements suivants :

- + Connaissance du secteur des plantes aromatiques et médicinales.
- + Connaissance des plantes d'herboristerie, des plantes médicinales, des plantes employées dans des compléments alimentaires, botanique.
- + Conseil des produits à base de plantes, à visées thérapeutique et bien-être, notamment dans une optique de prévention.
- + Préparation, conseil d'huiles essentielles et de produits d'aromathérapie.
- + Connaissance des référentiels sanitaires et analyse critique des sources d'information.
- + Formulation et enregistrement des produits de santé à base de plantes.
- + Communication, gestion.

Stages et projets encadrés

- + Le parcours est accessible en apprentissage.
- + Un projet tutoré est réalisé, portant sur la réalisation d'un projet spécifique au sein de l'entreprise d'accueil, mettant en application les acquis (mise en place de gamme, référencement spécifique, développement d'activités spécialisées, formation), avec rédaction d'un mémoire et soutenance orale.

Débouchés

Poursuite d'étude

- + La poursuite d'étude vers des formations de type Master, menant à des métiers autour du développement et de la production de produits à base de plantes, est possible compte-tenu du niveau L3 atteint.
- La formation est cependant destinée à une insertion professionnelle directe.

Insertion professionnelle

La formation vise à former des conseillers directement opérationnels afin d'intégrer un emploi rapidement au sein des entreprises ciblées : pharmacies d'officine, herboristeries, magasins spécialisés, producteurs / transformateurs de plantes médicinales.

Aide à la réussite

Chaque apprenti est suivi durant l'année par un tuteur pédagogique qui évalue sa progression aussi bien au niveau pédagogique qu'en entreprise.

Le tuteur visite au moins une fois son apprenti en entreprise. Il l'aide à la rédaction de ses rapports (projet tuteuré, rapport final) et à la préparation des soutenances (projet tuteuré, soutenance finale).

Pour le parcours CSHSPS, des sorties botaniques et visites d'herbiers sont organisées.

Informations pratiques

Responsable de la Mention

Laurence-Sara Karolak sara.karolak@universite-paris-saclay.fr

Responsable de Formation

Pierre Champy pierre.champy@universite-paris-saclay.fr

Secrétariat pédagogique

Marie-Michelle Carinci marie-michelle.carinci@universite-paris-saclay.fr
01 46 83 54 00

Année universitaire 2022-2023 : inscriptions universitaires auprès de l'Université de Paris (<https://u-paris.fr/choisir-sa-formation/>)

Pour votre orientation et votre insertion professionnelle :

Pôle OCPE - accueil.oip@universite-paris-saclay.fr

Pôle IPPA - insertion.professionnelle@universite-paris-saclay.fr

Antenne d'Orsay - 01 69 15 54 47

Bât. 333 - 1er étage. Rue du Doyen A. Guinier. Orsay (91)

Antenne de Sceaux - 01 40 91 17 98

Bât. B - RDC Bas. 54 boulevard Desgranges. Sceaux (92)

Lieux d'enseignement

Faculté de pharmacie de l'Université de Paris (*RER B Port Royal*)

Faculté de pharmacie de l'Université Paris-Saclay (*plateau Saclay - Orsay*)

CFPP (*Paris, Métro Alexandre Dumas*)

